

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre la précarité énergétique : Agir en 2008 !

Le 4 janvier 2008 – Hier, le baril de pétrole a franchit la barre symbolique des 100 dollars, enregistrant un record historique. Au 1^{er} janvier, les tarifs du gaz augmentaient de 4%. Alors que nous traversons un hiver particulièrement froid, les répercussions sur le budget des ménages sont immédiates. Le logement est en effet l'un des principaux postes de consommation d'énergie des ménages (1 400 euros par ménage et par an, en moyenne), avec le véhicule particulier (1 200 euros par ménage et par an, pour les trajets domicile-travail). Toutes énergies confondues, un ménage bourguignon consomme en moyenne chaque année l'équivalent de plus de 3 tonnes de pétrole : 2/3 dans le cadre du logement et 1/3 pour l'utilisation de la voiture. **Globalement, ces consommations représentent 47% des consommations régionales d'énergie** et sont à l'origine de **27% des émissions régionales de gaz à effet de serre**.

En octobre dernier, une étude sur la vulnérabilité énergétique des territoires bourguignons, réalisée par Alterre Bourgogne, révélait que près de **20% des communes, soit 398 dans toute la Bourgogne, sont particulièrement « vulnérables »** du point de vue des dépenses financières des ménages liées à la fois au logement et au transport. Une situation de précarité énergétique qui génère de plus en plus d'impayés et nécessite l'intervention croissante d'organismes sociaux.

En 2008, l'amélioration de la performance thermique des logements et la mise en place de plans et projets de mobilité constitueront par conséquent deux grands enjeux pour les collectivités, qui devront rapidement proposer des solutions innovantes pour faire face à une hausse des prix qui s'annonce...durable.

Alterre Bourgogne, Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable, a été créée en 2006, avec pour mission, de mobiliser les différents acteurs afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons. L'agence : - accompagne les porteurs de projets innovants intégrant les objectifs de développement soutenable ; - propose aux décideurs des outils (indicateurs, dispositifs d'observation...) contribuant à améliorer la connaissance de l'environnement régional ; - apporte un appui à l'évaluation de politiques publiques ; - développe la formation et l'éducation relative à l'environnement ; - facilite l'accès à l'information et aux savoir-faire en privilégiant l'échange d'expérience. Son mode d'action privilégié est le partenariat.